



Attestation

Relative à la remise de sacs à ordures gratuits

Les personnes âgées, malades ou souffrant d'un handicap, vivant à domicile, qui doivent utiliser au quotidien des protections contre l'incontinence produisant un volume important de déchets peuvent recevoir, de la part de la Commune d'Anniviers, un lot de 10 sacs à ordures taxés gratuits tous les 3 mois, contre la remise de la présente attestation. Celle-ci est valable pour une période de 3 mois.

En tant que professionnel.le de la santé (médecin traitant ou infirmier.ère à domicile) j'atteste que mon.ma patient.e :

Nom, Prénom	
Date naissance	
Adresse	
NPA, localité	

Nécessite l'utilisation quotidienne de protections contre l'incontinence et peut bénéficier de la remise de sacs à ordures gratuits de sa commune pour la période suivante (entourer ce qui convient) :

Jan. – Mars

Avr. – Juin

Juil. – Sept.

Oct. – Déc.

Identité du.de la professionnel.le de la santé

Nom, Prénom	
Profession	
Adresse	
NPA, localité	
Organisation	
Téléphone	

Par ma signature, je certifie que toutes les informations susmentionnées sont exactes.

Lieu, date :

Timbre et signature :

À remplir par la Commune d'Anniviers

Lot de 10 sacs remis le :

Visa :